

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 30 OCTOBRE 2006

Absents excusés : Jacqueline MONS, Dominique SBRAVA, Nary KEO KOSAL

Secrétaire : Bénédicte GUILLON.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Jean-Claude BUYER, Maire,

ADOpte après lecture le procès verbal de la séance du 25 septembre 2006.

Monsieur Jean-Claude BUYER nous présente le rapport d'activité de la Copamo exercice 2005. Il est à notre disposition et à celle du public pour consultation.

Rontalon : Amendes de police :

Création d'un plateau ralentisseur au carrefour de la route du Paradis et de la montée de la Chapelle. Délibération pour l'engagement des travaux financé par une subvention de 11 828 € prélevée sur la dotation du produit des amendes de police

Prévoir des panneaux fin de zone 30.

Bail des coiffeuses :

« Fushon Hair » salon inscrit à la chambre des métiers au rez de chaussée de l'ancienne bibliothèque. Après avis du Centre de Gestion, le local reste communal mais passe dans le domaine privé. Délibération pour contrat de bail commercial avec Mesdames MARTINS et BROUILLET.

SPANC :

Prochaine réunion le 6 novembre pour étudier le règlement de ce service public et compléter la liste des installations existantes. Une réunion publique aura lieu le 11 décembre 2006 à 20 heures.

ACOLADE : est une association de quatre communautés de communes. Elle sera remplacée par un syndicat mixte, elle devient ACCOLADE contrat de développement Rhône-Alpes dont le siège sera à Vaugneray.

Centre de Loisirs sans Hébergement Intercommunal :

Le Conseil accepte le devis du Cabinet ASUR d'un montant de 6 600 €HT pour une mission de définition de l'étude de transformation de la partie Nord de la Maison des Religieuses destiné au Centre de Loisirs Intercommunal.

Division du bâtiment des religieuses :

Délibération pour adopter le règlement de copropriété.

Pour le lotissement de la Fondelys des relevés ont été fait par le Cabinet ATLAS. L'autorisation de lotir est prête à déposer. Il y aura trois lots avec 250 m² de SHON utilisable à chacun.

Projet SEMCODA aux Grandes Bruyères. Monsieur GRATALOUP Michel a signé le compromis de vente au prix de 30 euros par m². Autorisation de lotir. Un seul permis de construire.

Contrat triennal :

Le Conseil Général n'a plus beaucoup de budget, 65 % de ses dépenses sont distribuées pour le social, soins aux personnes âgées et handicapées, RMI,...

Recensement : Karine CIAVALIDINI et Christine BERTHOLON vont assurer le recensement. Elles seront rémunérées au nombre de questionnaires recueillis.

Virement de crédit de 1 euro dans le budget assainissement

Ouverture de crédit en fonctionnement au budget communal :

- en dépenses : complément de crédits pour divers postes,
- en recettes : affectation des participations des parents pour le restaurant scolaire.

Les travaux de réparation du chauffage de l'école a été donné à chiffrer chez SETS et D. GAUDIN. Le projet du tout électrique de la maison des alanqués est confié à Monsieur FAYOLLE.

Monsieur CHARRET nous informe du contrat jeunesse. La CAFAL diminue ses subventions.

Monsieur CARRA nous entretient des travaux de voirie qu'ont réalisé les cantonniers. Une mini-pelle a été louée pour 15 jours.

Un camion de sel devra rentrer en prévision de l'hiver. La direction des routes informe qu'un service hivernal des routes Rhône Gier se met en place. On pourra, avant le départ, connaître l'état des routes par un serveur vocal : 0 800 69 14 69.

Madame Claudine CHAMBE indique que le plan de Rontalon est revenue corrigé comme nous l'avions demandé.

Monsieur GRATALOUP nous informe que le conseil d'école aura lieu le 16 novembre.

Des panneaux vont être déposés vers les bennes de tri, un nouveau contener « vêtement » va se rajouter.

Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 le dimanche 12 novembre, rassemblement à 11h30 sur la place.

Pour le recrutement de l'Animateur Jeunes, les 25 candidatures ont été examinées. 5 ont été retenues dont une de Rontalon. Elles seront reçues le 8 novembre à partir de 14h00 à la mairie pour un entretien.

Une demande du Groupe Capharnaüm pour réserver la salle des fêtes. Ils organisent une marche humanitaire le 22 avril 2007 sur Rontalon.

Le rallye de Charbonnières aura lieu les 20 et 21 avril 2007, le passage sera le 20 à Rontalon. Le club pétanque organise son Assemblée Générale le 10 novembre à 20h30 au café de la Place.

Madame PHILLY a déposé des invitations à chacun des conseillers pour participer à Givors à une réunion publique d'information sur les routes et autoroutes de la région avant l'enquête publique du projet A45.